



POUR QUI?

Les formations et les stages s'adressent :

- aux futurs agriculteurs
- aux agriculteurs en activité
- aux aidants agricoles
- aux conjoints aidants
- aux salariés agricoles
- aux demandeurs d'emploi



POUR QUOI?

Les formations ont pour objectifs:

- de développer et de renforcer les connaissances des participants en matière de techniques agricoles, d'économie et de gestion
- de se familiariser avec des techniques spécialisées et innovantes
- de perfectionner et d'optimiser sa pratique quotidienne
- de donner des outils en vue d'une diversification des activités d'une exploitation

Les stages permettent au stagiaire:

- de disposer d'une première expérience de terrain
- d'avoir une vision globale et intégrée d'une exploitation ou d'une structure en lien avec le secteur agricole
- d'acquérir les compétences nécessaires au responsable d'une exploitation
- de préparer son projet d'installation et de faciliter l'élaboration de son plan d'entreprise



PLUS D'INFORMATIONS

Service public de Wallonie

Département de l'Emploi et
de la Formation professionnelle

Direction de la Formation professionnelle

Tél.: 081/33.43.19

formation.professionnelle@spw.wallonie.be

<https://emploi.wallonie.be>



SPW EER
Place de la Wallonie, 1 - 5100 Jambes
N°vert : 1718 (Informations générales)
Site portail : www.wallonie.be

Ne pas jeter sur la voie publique. Editeur responsable : I.Quoilin



**Des compétences renforcées
pour une agriculture wallonne
de qualité**

**FORMATION PROFESSIONNELLE
AGRICOLE**





UN MÉTIER QUI NE S'IMPROVISE PAS...

Se lancer dans un projet d'installation ou de reprise d'exploitation agricole nécessite plus que jamais une bonne préparation.

Cela implique aussi une maîtrise suffisante des notions et techniques agricoles, ainsi que des enjeux économiques et administratifs qui permettront à l'agriculteur d'envisager son activité de manière sereine.

Partout en Wallonie, sont organisés :

- des formations spécialisées
- des stages de préparation en exploitation agricole ou dans des structures en lien avec le secteur

Les formations et les stages sont organisés par des centres de formation dont la liste peut être consultée sur le site: <https://emploi.wallonie.be>



LES FORMATIONS

Les cours de techniques agricoles (min. 75h)

- abordent notamment la biologie, la chimie, les sciences naturelles, la génétique, la phytotechnie, la zootechnie, l'élevage, le génie rural, les aspects sanitaires ...
- présentent les meilleures pratiques visant la protection de l'environnement
- visent la durabilité des exploitations, le développement de nouveaux produits et l'innovation

Les cours de gestion et d'économie agricole (min. 90 h) portent sur :

- les aspects économiques, financiers, juridiques, fiscaux et sociaux des exploitations
- la politique agricole commune et les aides au secteur
- les acteurs publics et privés impliqués dans l'agriculture

Les cours de perfectionnement (min. 8 h):

- visent l'approfondissement des connaissances et des compétences
- permettent de développer de nouvelles compétences spécialisées dans des domaines de pointe
- portent sur la diversification de la base économique agricole, l'utilisation des nouvelles technologies spécifiques au secteur, la recherche de la qualité, totale, l'utilisation d'engins et de véhicules agricoles



LES STAGES

Les stages

- durent entre 20 et 60 jours
- peuvent être fractionnés à la journée
- se déroulent dans une exploitation agricole, un service de remplacement, une entreprise ou un organisme en lien avec le secteur agricole.

Une journée de stage comporte au minimum 7 heures de travail.

Les stages effectués dans un service de remplacement, une entreprise ou un organisme en lien avec le secteur agricole ne peuvent dépasser le tiers de la durée totale du stage.

Le stagiaire et le maître de stage bénéficient chacun d'une indemnité de 8,00 € par jour presté.

Le centre de formation qui encadre un stage bénéficie d'une subvention de 500,00 € par stagiaire.

